Commune de Malmedy

VILLE DE MALMEDY

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

DÉCRET DU GOUVERNEMENT WALLON DU 06 FÉVRIER 2014 RELATIF À LA VOIRIE COMMUNALE

Concerne la demande de la SRL **A. DETHIER** dont les bureaux sont situés à **Baugnez-Route de Luxembourg, 16 - 4960 MALMEDY** en vue d'obtenir le permis unique de classe 2 pour **le maintien en activité d'une carrière et de ses dépendances ainsi qu'un centre de tri, de regroupement et de prétraitement des déchets inertes, de déchets non dangereux et de terres excavées, la régularisation urbanistique du site et le remblayage partiel de la carrière.**

Situation **: Le projet se situe à 4960 Malmedy – Pont-Borgueuse Hé** *sur les parcelles cadastrées Malmedy, 6e division, section D n°254F, 257A, 258A, 259A, 260A, 261A, 261B, 263E, 263F, 263G, 307A, 310A, 316A, 317, 318, 321A, 322A, 325, 328, 329, 330, 447, 462E, 464M, 476B, 479B, 479D, 479E, 479G, 479H, 479K, 483A, 483C, 486C, 494H*

Date de l'affichage de la demande	***Date de l'ouverture de l'enquête***	***Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique***	***Lieu, date et heure de clôture de l'enquête***	***Les observations écrites peuvent être adressées à***
27/11/2026	*03/12/2026*	*Les jours ouvrables de 8h30 à 12h* ***Sur rendez-vous pour d'autres créneaux (080 799 648)***	*Service Urbanisme Place du Chatelet, 9 4960 Malmedy* ***11/01/2027 à 11h00***	*Administration communale Service Urbanisme Place du Chatelet, 9 4960 Malmedy urbanisme@malmedy.be*

Le bourgmestre de Malmedy porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête aux heures de bureau mentionnées ci-dessus OU sur rendez-vous auprès de le/la Conseiller(ère) en Aménagement du Territoire /Environnement/Employé(e) Communal(e).

Tout intéressé peut formuler ses observations et réclamations écrites ou orales auprès de l'administration communale qui les recueillera dans les délais mentionnés ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations ou observations éventuelles doivent être adressées par envoi recommandé ou contre récépissé au service communal concerné, dans le délai mentionné ci-dessus, elles peuvent aussi être transmises via e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@malmedy.be

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le/la Conseill(er)ère en Aménagement du Territoire ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (080 799 648).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet ou prendre rendez-vous auprès du demandeur, de la Conseillère en Aménagement du Territoire ou, à défaut, à l'agent communal délégué, du Fonctionnaire Technique, Esplanade Simone Veil, 1, 4000 Liège (tel : 04 224 57 57) ou du Fonctionnaire Délégué, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 Liège (tel : 04 224 54 01)

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.

Par délégation,
pour le Directeur général

Joëlle VANNESTE
Responsable du Service Urbanisme

ADMINISTRATION COMMUNALE MALMEDY

Par délégation,
pour le Bourgmestre

Ersel KAYNAK
Échevin de l'Urbanisme